

Département
VOSGES
 Arrondissement
SAINT-DIE-DES-VOSGES
 Canton
LA BRESSE

COMMUNE DE LE THOLY

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 novembre 2023

Nombre de :	
Conseillers en exercice	19
Présents	14
Votants	19

Le Maire certifie que la convocation du Conseil a été faite le : 16/11/2023
 Et que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le 27/11/2023
 Le Maire,

L'An **deux mil vingt-trois**, le vingt-quatre novembre à 20 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de LE THOLY étant réuni à la salle du conseil après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Anicet JACQUEMIN, Maire

Étaient présent(e)s : Anicet JACQUEMIN, Hubert DIEUDONNE, Céline DUVAL, Sébastien FREMIOT, Stéphane GRIVEL, Nathalie BERTRAND, Patrick LECOMTE, Renaud LALEVEE, Jean-Pierre MANSUY, David CROQUET, Danielle DURAND, Jocelyne CLAUDON, Daniel MARIN, Claude GOETZINGER

Absent(e)s : Alexis BACHELARD (pouvoir à Stéphane GRIVEL), Jacques GRIVEL (pouvoir à Anicet JACQUEMIN), Eric PECHE (pouvoir à Claude GOETZINGER), Nadège DANIEL (pouvoir à Nathalie BERTRAND), Nathalie GRIVEL (pouvoir à Céline DUVAL)

Monsieur Sébastien FREMIOT a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

OBJET Tarifs communaux 2024

N° : 1/793

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la revalorisation des tarifs, des loyers et des charges des bâtiments communaux loués s'effectue suivant les indices des loyers et du coût de la vie (indice des prix à la consommation). Il propose donc, de conserver certains tarifs en vigueur et d'en augmenter d'autres.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vote les tarifs applicables du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 comme suit :

RECETTES :		2022	2023	Vote 2024
Location de la salle polyvalente :				
Abattement sur location de salle				
	1° manifestation de l'année pour Associations locale uniquement	185.00 €	205.00 €	205.00 €
(Ce qui correspond à une gratuité sur tarif de base.)				
	Montant de la Caution valant arrhes (votée DCM du 4/7/08)	500.00 €	500.00 €	500.00 €
	Forfait de mise à disposition vaisselle	60.00 €	60.00 €	60.00 €
Tarif selon type manifestations :				
	Bals, repas dansants des Association ou Stés locales	273.00 €	300.00 €	300.00 €
	Bals, repas dansants des Associations ou Stés extérieures	573.00 €	625.00 €	625.00 €
	Forfait association locale pour manifestation interne	185.00 €	205.00 €	205.00 €
Autres manifestations (concerts, théâtre, apéritif mariage famille de la commune)				
	Sans Sono	185.00 €	205.00 €	205.00 €
	Avec Sono	217.00 €	237.00 €	237.00 €
	Manifestations/salons commerciaux ou artisans locaux	573.00 €	625.00 €	625.00 €
Locations aux familles				
	Tarif Été Du 01/5 au 31/10			
	Location pour le week-end	370.00 €	400.00 €	400.00 €

	Forfait de mise à disposition vaisselle		60.00 €	60.00 €	60.00 €
	Tarif Hiver	Du 1/11 au 30/04			
	Location pour le week-end		474.00 €	521.00 €	521.00 €
	Forfait de mise à disposition vaisselle		60.00 €	60.00 €	60.00 €
Taux horaire nettoyage (appliqué fin de location si état de propreté non satisfaisant)			17.60 €/h	20.00 €/h	21.00 €
Mise à disposition gratuite pour :					
<p>* Manifestations organisées par le Comité des Fêtes ou de Jumelage * Concerts et Manifestations culturelles (entrée gratuite) (Concert Ecole de Musique, Floréal, Société Musicale, Club Arlequins.) Dons du sang / Conjoint(s) survivant(s) * Bal gratuit de la Fête Nationale du 14 juillet</p>					
RECETTES :			2022	2023	Vote 2024
. FACTURATION vaisselle louée cassée (rembst / les personnes ou les associations)					
Location Salles : sous la Poste - Rain Brice – salle mariages			2022	2023	Vote 2024
MMA : grande salle – salles arches					
	.Location annuelle locaux activités artistiques régulières (110.00 € / trimestre)		400.00 €	440.00 €	440.00 €
	.Location pour des activités diverses : réunions privées – associations hors commune (tarif à la journée)		50.00 €	55.00 €	55.00 €
RECETTES :			2022	2023	Vote 2024
Local pour orthophoniste (Rez-de-jardin mairie)					
Indice des loyers 3.5%	* Montant du loyer mensuel		156.00 €	162.00 €	168.00 €
	* Montant des charges mensuel		50.60 €	55.66 €	55.66 €
Local pour cabinets médicaux (ancienne poste)					
Indice des loyers 3.5 %	* Montant du loyer mensuel	Par cabinet	300.00 €	310.00 €	321.00 €
	* Montant des charges mensuel	Par cabinet	100.00 €	110.00 €	110.00 €
Loyers des logements communaux : par mois					
	Logement "la Poste"		314.00 €	323.00 €	334.00 €
	Logement "école du centre "				
		Logement Est	331.00 €	340.00 €	352.00 €
		Logement Ouest	331.00 €	340.00 €	352.00 €
	Logement "Ecole du Rain Brice "		331.00 €	340.00 €	352.00 €
Charges sur logements : chauffage gaz collectif : par mois					
Indice des loyers	Ecole		113.85 €	125.23 €	125.23 €
	La Poste		155.10 €	170.60 €	170.60 €
	Occupation des garages communaux : par mois		30.00 €	30.00 €	30.00 €
RECETTES :			2022	2023	Vote 2024
Photocopie Noir et Blanc délivrée en Mairie			Fds de caisse	20.00 €	20.00 €
Si plus	de	4 copies	A4-A3 et Recto Verso		
Photocopie couleur délivrée en Mairie					
	* Prix public	A4	La feuille	1.00 €	1.00 €
		A3 ou Recto Verso	La feuille	2.00 €	2.00 €
	* Associations locales		GRATUIT		
Droits de place - maximum d'encaisse			315.00 €	315.00 €	315.00 €
	a) foires ou marchés	Mètre linéaire	0.54 €	0.60 €	0.60 €
	b) fête foraine/cirque	Forfait droit de place et branchement électrique	200.00 €	250.00 €	250.00 €
	c) divers hors foires	Mètre linéaire	5.40 €	6.00 €	6.00 €
Cantine scolaire					
Indice coût de la vie 6 %	1/2 tarif pour personnel de service cantine (déduction de la part garderie)				
	Forfait trimestriel année		Année scolaire 2023-2024 : 180.30 €		
			* 2ème trimestre (janv-fev-mars) 2024	135.84 €	144.00 €
			* 3ème trimestre (avril, -mai-juin) 2024	148.47 €	157.38 €

	(Année scolaire 2022-2023)	* 1er trimestre (sept-oct-nov-dec)	189.58 €	200.95 €	209.00 €
	Prix du repas enfant	1.01 au 31.12.2024	3.85 €	4.08 €	4.24 €
	Prix du repas adulte	1.01 au 31.12.2024	4.59 €	4.86 €	5.05 €
Garderie périscolaire 1/01 au 31/12/2024			Tarif horaire	1.84 €/h	1.95 €/h
Travaux en régie pour compte de tiers - Tarifs					
horaires					
	Main d'œuvre des ouvriers communaux		21.30 €	22.00 €	23.00 €
	Engin : Chargeur à godet ; tractopelle		47.20 €	50.00 €	52.00 €
	Véhicules : Camion 2,5 t à 3,5 t		14.00 €	25.00 €	26.00 €
	Camion 3,5 t à 10 t		21.00 €	22.00 €	23.00 €
	Fourgonnette (km)		0.30 €	0.35 €	0.36 €
	Facturation des fournitures :		<i>Prix coûtant</i>	<i>Prix coûtant</i>	
Redevance d'occupation du domaine public					
	(PIZZA)		Par an :	100.00 €	110.00 €
	ESSARTS COMMUNAUX (Tarif / are)			0.15 €	0.15 €
	PANNEAUX "signalétique" / Commerces-entreprises et activités				
	Nouveau	* panneau simple de 1300*150	115.00 €	115.00 €	115.00 €
		* panneau double de 1300*150	145.00 €	145.00 €	145.00 €
		* panneau simple de 1300*250	165.00 €	165.00 €	165.00 €
		* panneau double de 1300*250	215.00 €	215.00 €	215.00 €
DEPENSES			2022	2023	Vote 2024
. Bon accordé aux nouveau-nés			50.00 €	60.00 €	60.00 €
. Arbre de Noël des écoliers (x €/élève)			3.50 €	4.00 €	4.00 €
. Prix du concours des maisons fleuries :					
. Prix spécial du jury			80.00 €	80.00 €	80.00 €
Prix "Façades"	* 1er prix		60.00 €	60.00 €	60.00 €
	* 2ème prix		50.00 €	50.00 €	50.00 €
	* 3ème prix		40.00 €	40.00 €	40.00 €
. Prix "Activités"			50.00 €	50.00 €	50.00 €
. Prix maisons individuelles :	1er prix		70.00 €	70.00 €	70.00 €
	2ème prix		55.00 €	55.00 €	55.00 €
	3ème prix		45.00 €	45.00 €	45.00 €
. Prix d'encouragements			30.00 €	30.00 €	30.00 €
. Prix du concours des potagers					
* 1er prix			80.00 €	80.00 €	80.00 €
. Prix du concours Photos					
1 bon d'achat			300.00 €	300.00 €	300.00 €
2 bons d'achat			200.00 €	200.00 €	200.00 €
2 bons d'achat			100.00 €	100.00 €	100.00 €
2 bons d'achat			50.00 €	50.00 €	50.00 €
Prix mention très bien au Baccalauréat			50.00 €	70.00 €	70.00 €
. Subvention aux classes primaires : voyages fin d'année					
. 20 % de la dépense plafonnée à x €/élève			15.00 €	16.00 €	16.00 €
. Sorties/visites/spectacles ou autres activités pédagogiques			110 € /classe / trimestre	120.00 € /classe / trimestre	125.00 €
. Subvention aux élèves du secondaire pour voyage pédagogique			30.00 €	30.00 €	30.00 €
. Subv. Élèves du supérieur ou Ets similaires échanges-projets pédagogiques (1x par an).			50.00 €	50.00 €	50.00 €

Fait à LE THOLY,
Le 24/11/2023



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jacq".

Anicet JACQUEMIN

Anicet JACQUEMIN
2023.11.27 16:20:17 +0100
Ref:20231127_092802_1-1-O
Signature numérique
le Maire

*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations*